Tours (37) : “Les premiers hommes sont des Africains, vous nous devez tout.”

24/02/2016 à 13h45
Cour d’appel d’Orléans

Quatre mentions ornent déjà le casier judiciaire de ce célibataire Ivoirien de 50 ans au moment des faits, ce 14 février 2015. Ce jour-là, à 15 h 15 place du Général-Leclerc à Tours, Alain, en passant derrière trois policiers municipaux en train d’installer un cinémomètre devant la gare SNCF, les injurie d’une voix audible : « Connards, allez vous faire mettre. Les premiers hommes sont des Africains, vous nous devez tout. » Les trois fonctionnaires lui demandent ses papiers d’identité.

En garde à vue, il nie les outrages justifiant ses provocations verbales par un croche-pied d’un individu qu’il aurait traité de « connard » et que les policiers auraient pris pour eux. Sauf que les versions des trois policiers concordent. Un psychiatre, appelé pour donner son avis avant la comparution du prévenu, l’évalue comme « un agité tenant des propos incohérents ».

Le 18 juin 2015, Alain est condamné à une amende de 300 € avec sursis par le tribunal correctionnel de Tours, pour « outrage à une personne dépositaire de l’autorité publique ». Alain fait appel, tout comme le parquet, mais n’est ni comparant ni représenté.
L’avocat général, Dorothée Mercier, décrit le comportement de cet homme qui refuse le dépistage, tout dans la provocation, et qui se fait passer pour victime. Elle sollicite le retrait du sursis, l’appelant « ne daignant pas se présenter à la cour

». Elle rappelle des faits anciens de même nature.
La cour suit ses réquisitions et annule le sursis qui assortissait son amende.

La Nouvelle République

Merci à **bitume8**